



Dear Sir/Madam:

We are pleased to forward a payment for gifts that donors have designated to your organization through United Way Ottawa. This year we are making a change to the payout schedule. This change is intended to accelerate the payout of cash donations so that your agency receives these donations on a more timely basis. Rather than making one cash payout in May we will now make two cash payouts – one in February and another in August for the cash received to date, combined with half of the pledged (payroll) donations. Therefore, both payouts will now be a combination of cash and pledge donations. In some cases, we only receive cash or only pledged donations for a particular charity. In those cases, you will only see one or the other type of donation in your payment detail. The revised payout schedule is as follows:

- February – cash donations received to date from the most recent campaign + second half of pledged donations (payroll deductions) from the previous campaign
- August – remainder of cash received from the most recent campaign + half of pledged donations (payroll deductions) from the most recent campaign

Please note that the cash payment in February is a pre-payment of the cash donations from the most recent campaign. The final results of the campaign are not known until we close in March. Therefore, we will send a separate letter in April/May summarizing the results of the recent campaign:

- total cash donations: portion included in the February payout and remainder to be paid in August,
- total pledged donations: half to be paid in August and second half to be paid the following February,
- total fees deducted.

**Please be advised:**

- Our Donor Bill of Rights prohibits us from releasing the names of donors. However, you can rest assured that on your behalf, United Way Ottawa has acknowledged the generous contribution these donors have made.
- The amount remitted is net of a fundraising fee and provision for pledge loss. A fundraising fee of 15% is charged on donor-directed designations, to a maximum of \$750 per donation. An additional 5% adjustment is made on pledged (e.g. payroll deduction) donations to provide for pledge loss that will be incurred.
- Tax receipts have been issued.
- United Way Ottawa is not entitled to a tax receipt for these donations; should not receive public recognition for these funds; and, is unable send thank you letters to the donors on your behalf.

If your contact information changes, please notify Louise Clarke at 613-228-6757 or [designations@unitedwayottawa.ca](mailto:designations@unitedwayottawa.ca), to ensure our records are accurate and any future payments are properly addressed to your agency.

Sincerely,

Isabelle Jasmin, Chief Financial Officer



Madame,  
Monsieur,

Nous sommes heureux de vous faire parvenir un versement des dons pour lesquels votre organisme a été désigné comme bénéficiaire par les donateurs de Centraide Ottawa. Cette année, le calendrier de paiement a été modifié. L'objectif du nouveau calendrier de paiement est d'accélérer le versement des dons en espèces à votre organisme. Plutôt que de vous remettre ces dons en une fois au mois de mai, nous vous les remettrons en deux versements, l'un en février et l'autre en août. Chacun de ces versements comprendra les sommes reçues en espèces à date ainsi que la moitié des dons promis par retenue à la source (prélevés sur la paie). Ainsi, les deux versements comprendront à la fois des dons en espèces et des dons promis, bien que dans certains cas, nous ne recevions que l'un ou l'autre pour un organisme désigné donné. Dans ces cas-là, seul un type de don apparaîtra sur la fiche de paiement. Voici le nouveau calendrier de paiement des dons en espèces :

- Février – dons en espèces reçus à date au titre de la plus récente campagne + seconde moitié des dons promis (par déduction à la source) de la campagne précédente.
- Août – solde des dons en espèces (par déduction à la source) reçus au titre de la plus récente campagne + moitié des dons promis (par déduction à la source) lors de la plus récente campagne.

Veillez noter que le versement des dons en espèces de février est une avance sur les dons en espèces collectés lors de la plus récente campagne. Les résultats finaux de la campagne ne sont pas connus avant la clôture officielle en mars. Une lettre résumant les résultats de la plus récente campagne vous parviendra en avril/mai, précisant :

- le total des dons en espèces : une première part versée en février, solde versé en août;
- le total des dons promis : première moitié versée en août et seconde moitié versée au mois de février suivant;
- le total des frais déduits

**Veillez prendre note de ce qui suit.**

- Bien que notre Charte des droits du donateur nous interdise de divulguer leur nom, sachez que Centraide a reconnu la générosité de ces donateurs.
- Le montant envoyé est net des frais de collecte de fonds et de la provision pour dons irrécouvrables. Des frais de collecte de fonds de 15 % sont prélevés sur les dons désignés, jusqu'à concurrence de 750 \$ par don. On y ajoute un redressement de 5 % des dons promis (p. ex. retenue à la source) pour compenser les dons irrécouvrables.
- Les reçus d'impôt ont été émis.
- Centraide Ottawa n'a pas droit à un reçu d'impôt pour ces dons; ne doit pas obtenir de reconnaissance publique pour ces fonds; et, ne peut envoyer de lettres de remerciement aux donateurs en votre nom.

Si vos coordonnées ont changé, veuillez en informer Louise Clarke au 613-228-6757 ou à [designations@unitedwayottawa.ca](mailto:designations@unitedwayottawa.ca) pour que nos dossiers soient à jour et que vous puissiez recevoir d'autres versements.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Isabelle Jasmin  
Chef de la direction financière